

Métiers des services à la personne



Emploi, intentions d'embauche et tensions
dans le Haut-Rhin

GLOSSAIRE

Afut SA	Agence de F abrique U rbaine et T erritoriale - S ud A lsace
AM	A gent de M aîtrise
BMO	B esoins en M ain d' O uvre
BTP	B âtiment et T ravaux P ublics
CA	C ommunauté d' A gglomération
CAP	C ertificat d' A ptitude P rofessionnelle
CDD	C ontrat à D urée D éterminée
CREDOC	C entre de R echerche pour l' E tude et l' O bservation des C onditions de vie
DARES	D irection de l' A nimation de la R echerche, des É tudes et des S tatistiques
EPCI	E tablishement P ublic de C oopération I ntercommunale
IC	I ngénieurs et C adres
IE	I ntentions d' E mbauche
MEF MSA	M aison de l' E mloi et de la F ormation M ulhouse S ud A lsace
NAF	N omenclature des A ctivités F rançaise
OQ	O uvriers Q ualifié
ONQ	O uvrier N on Q ualifié
SAP	S ervices à la p ersonne
TC	T ransport en C ommun
TP	T ravaux P ublics
URSSAF	U nion de R ecouvrement des cotisations de S écurité S ociale et A llocations F amiliales
VL	V éhicule I léger

Introduction	5
■ L'évolution de l'emploi dans les activités de SAP	7
• La source ACOSS	7
• La source SIRENE	7
• Evolution et spatialisation des emplois	7
■ Les activités des organismes de SAP	8
• Globalement la structure des prestations est stable	8
• Une marchandisation du secteur	8
• Des revenus faibles	8
■ Les métiers des SAP et leurs tensions	9
■ Offre et demande d'emploi dans les SAP	10
■ A retenir	11

Comment sont définies les activités de Services A la Personne ?

Elles sont définies par l'article D.7231-1 du code du travail. 3 types d'activités sont distingués :

Activités relevant uniquement de la déclaration

- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Petits travaux de jardinage
- Travaux de petit bricolage
- Garde d'enfants de plus de 3 ans à domicile
- Soutien scolaire ou cours à domicile
- Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes
- Préparation de repas à domicile
- Livraison de repas à domicile
- Livraison de courses à domicile
- Collecte et livraison à domicile de linge repassé
- Assistance informatique à domicile
- Soins et promenades d'animaux de compagnie pour les personnes dépendantes
- Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
- Assistance administrative à domicile
- Accompagnement des enfants de plus de 3 ans dans leurs déplacements
- Télé-assistance et visio-assistance
- Interprète en langue des signes
- Assistance aux personnes ayant besoin d'une aide temporaire à leur domicile
- Conduite du véhicule des personnes en cas d'invalidité temporaire
- Accompagnement des personnes présentant une invalidité temporaire
- Coordination et délivrance des services à la personne

Activités soumises à agrément en mode mandataire et prestataire

- Garde d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile
- Accompagnement d'enfants de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés

Activités soumises à agrément en mode mandataire et à autorisation en mode prestataire

- Assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées
- Conduite du véhicule des personnes ayant des difficultés de mobilité
- Accompagnement des personnes en dehors de leur domicile

Quels sont les métiers des SAP ?

Ils sont définis par 5 codes ROME

- K1301 Accompagnement médicosocial
- K1302 Assistance auprès d'adultes
- K1303 Assistance auprès d'enfants
- K1304 Services domestiques
- K1305 Intervention sociale et familiale

Soit, dans le langage courant, des agents à domicile, des aides à domicile, des aides familiales, des aides ménagers, des employés de maison...

Source : Ministère de l'économie, nov 2023

AVERTISSEMENT

Une étude du CREDOC, publiée en 2010 s'intitulait «Les emplois dans les services à domicile aux personnes âgées. Approche d'un secteur statistiquement indéfinissable». Ce titre a gardé toute son actualité.

Comme le montre l'encart de gauche, les activités et les métiers sont définis.

Mais, dans les nomenclatures utilisées par les différents fournisseurs de statistiques, on ne dispose pas d'autant de détails. Qu'on en juge :

France travail dans ses données sur l'offre et la demande d'emploi ne retient que 4 activités :

- assistance auprès d'enfants
- assistance auprès d'adultes
- services domestiques
- Accompagnement socio-médical.

Les données de Pôle emploi dans les enquêtes «Besoins en main d'oeuvre» ne proposent que 4 métiers :

- T1Z60 employés de maison et personnel de ménage
- T2A60 Aides à domicile et aides ménagères
- T2B60 Assistant.es maternelles
- V3Z80 Autres professionnels de l'action sociale

Quant à appréhender ces activités par leur code d'activité NAF on trouve potentiellement :

- 88.10A Aide à domicile
- 88.10B Accueil et accompagnement sans hébergement de personnes handicapées ou âgées
- 88.91 A Accueil de jeunes enfants
- 88.91B Accueil et accompagnement sans hébergement d'enfants handicapés.
- 88.99A Accueil/accompagnement d'enfants et d'adolescents
- 88.99B Autres services sociaux sans hébergement.

Comme nous le verrons plusieurs de ces activités n'entretiennent qu'un rapport lointain aux activités de services à la personne.

Il s'agit d'activités sociales sans hébergement (Section Q de la nomenclature), mais d'autres activités de SAP peuvent figurer dans d'autres sections. Par exemple, les cours de soutien scolaire à domicile figurent dans les services d'enseignement scolaire non déclarés ailleurs, où cette activité est noyée parmi d'autres activités d'enseignement, très disparates.

C'est dire qu'il est impossible avec ces données de dresser un portrait fiable et précis des activités de SAP dans le Haut-Rhin.

Ce document vise à présenter les données essentielles relatives aux emplois et aux métiers des services à la personne (SAP).

Figurent dans ce document :

- les données relatives à l'évolution des emplois dans ce domaine. Sont ici reprises les dernières informations disponibles auprès de l'ACOSS/URSSAF qui retracent les évolutions des établissements employeurs et des effectifs salariés¹ de 2006 à 2022 dans le Haut-Rhin.
- Les données SIRENE de l'INSEE pour estimer le nombre total d'établissements dans ces activités et compléter les données «emploi» issues de l'Acoss
- Les données d'activité des services à la personne pour savoir quelles sont les activités les plus sollicitées.
- Les données ayant trait aux tensions sur le marché du travail pour ces métiers dans le Haut-Rhin, qui reprennent les analyses de la DARES ; les dernières données disponibles datant de 2022,
- complétées au niveau du Haut-Rhin par les offres et les demandes d'emploi recensées par Pôle emploi, qui permettent de repérer les écarts les plus importants et donc des difficultés plus ou moins importantes à recruter.
- Les données relatives aux besoins en main d'œuvre en s'appuyant sur les enquêtes BMO réalisées par Pôle emploi de 2016 à 2023

Selon les sources, ces données sont présentées pour l'ensemble du département du Haut-Rhin, par bassin d'emploi du Haut-Rhin ou par EPCI du Haut-Rhin.

Ce document s'adresse à l'ensemble des acteurs de l'emploi, de la formation et de l'orientation.

1) Les indépendants, comme les micro-entrepreneurs, sans salariés ne sont donc pas comptabilisés dans les données présentées.

Tab 1 -Nombre d'établissements dans les activités sociales sans hébergement Source ACOSS/URSSAF)

Activités	Nb ets
8810A Aide à domicile	58
8810B Accueil accomp. adultes handicapés, âgées	13
8891A Accueil de jeunes enfants	146
8891B Accueil ou accompagn enfants handicapés	8
8899A Aut. accueil ou accompnt enfants et ado	4
8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.	110
Total	339

Tab 2 -Effectifs salariés dans les activités sociales sans hébergement Source ACOSS/URSSAF)

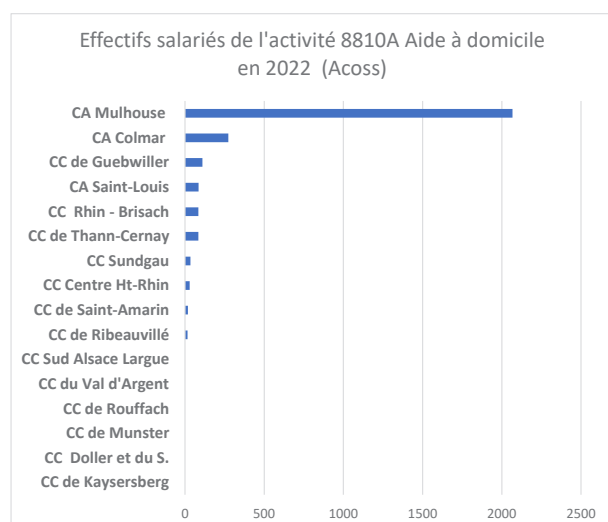
Activités	Effectifs
8810A Aide à domicile	2804
8810B Accueil accomp. adultes handicapés, âgées	137
8891A Accueil de jeunes enfants	1919
8891B Accueil ou accompagn enfants handicapés	178
8899A Aut. accueil ou accompnt enfants et ado	123
8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.	2473
Total	7634

Tab 3 -Nombre d'établissements dans les activités sociales sans hébergement. Source SIRENE

Activités	Etab
8810A Aide à domicile	178
8810B Accueil accomp. adultes handicapés, âgées	39
8891A Accueil de jeunes enfants	278
8891B Accueil ou accompagn enfants handicapés	14
8899A Aut. accueil ou accompnt enfants et ado	77
8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.	586
Total	1172

Tab 4 - Catégories juridiques des établissements. Source SIRENE

	entr ind	sociétés	public	assoc
8810A Aide à domicile	85	56	3	34
8810B Accueil accomp. adultes handicapés, âgées	9	4	3	23
8891A Accueil de jeunes enfants	8	78	39	153
8891B Accueil ou accompagn enfants handicapés	2	0	0	12
8899A Aut. Accueil/accompnt enfants et ado	58	0	8	11
8899B Action sociale sans hébergement n.c.a.	71	7	116	392
Total	233	145	169	625



L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS DANS LES ACTIVITÉS DE SERVICES À LA PERSONNE

Deux sources principales peuvent être mobilisées pour estimer le nombre d'établissements et d'emplois dans un domaine d'activité : l'URSSAF/ACOSS et le répertoire SIRENE. Les résultats donnent, en matière de SAP, des résultats très divergents.

ACOSS : peu d'établissements repérables

Pour rappel, dans ce fichier n'apparaissent que les établissements employeurs, cotisant au régime général. Les indépendants, les établissements publics n'apparaissent pas ou alors seulement pour leurs salariés de droit privé.

Dans un premier temps, une extraction a été faite pour les 6 activités de la section Q (activités sociales sans hébergement) de la NAF et au niveau du Haut-Rhin. On trouve (tableau 1) 339 établissements dans 3 activités essentielles : l'aide à domicile, l'accueil de jeunes enfants, et les autres actions sociales.

Côté emploi, on aboutit à un effectif de 7 634 postes de travail (Tableau 2), qui sont essentiellement occupés dans les 3 mêmes activités dominantes.

SIRENE : une prolifération d'établissements

Avec la base Sirene, qui contient tous les organismes ayant une personnalité morale, on arrive pour les mêmes activités, à un total de 1 172 établissements (Tableau 3), soit 3,5 fois de plus que dans la base ACOSS. Ce qui nous indique que dans ces activités, il y a beaucoup d'établissements publics ou d'indépendants, des micro-entrepreneurs par exemple.

Effectivement, le classement par catégories juridiques (Tableau 4) montre que 68% des établissements sont soit publics, soit des associations. Ces établissements sont surtout actifs dans les «autres formes d'action sociale» et, pour les associations, dans «l'accueil de jeunes enfants». L'avantage du fichier Sirene est d'être nominatif. Il permet donc de savoir que :

- pour l'activité d'accueil de jeunes enfants (8891A), il s'agit essentiellement de crèches (sous toutes leurs formes), de périscolaires municipaux. Seuls 3 établissements font référence à une intervention à domicile.
- Parmi les autres formes d'action sociale (8899B), on trouve de nombreux centres communaux d'action sociale, les services jeunesse des communes, les centres sociaux, les centres socioculturels, diverses associations de solidarité, d'entraide... Seuls 23 établissements se réfèrent explicitement à des prestations à domicile (portage de repas...) ou d'accompagnement individualisé d'enfants souffrant souvent de déficiences.

- Pour les activités d'autres accueils/accompagnements d'enfants et d'adolescents, où travaillent de nombreuses entreprises individuelles, il est impossible de savoir quelle est leur activité précise.

Arrivés à ce stade, pour cerner le champ des services à la personne, il semble préférable de s'en tenir aux activités d'aide à domicile (8810A) auxquelles il est possible d'ajouter (dans le fichier Sirene) quelques établissements intervenant explicitement (Service d'accompagnement à la vie sociale, service éducatif spécialisé de soins à domicile) dans les activités listées page 4.

Ce faisant, on trouve, dans le fichier Sirene, 212 établissements, dont 178 dans les activités d'aide à domicile stricto sensu et 34 établissements «autres» mais se référant explicitement à des services à domicile ou d'accompagnement.

L'inconvénient du fichier Sirene est de ne pas préciser des effectifs pour chaque établissement, mais d'indiquer des tranches d'effectifs. En prenant les hauts de tranches (pour que les effectifs Sirene des activités d'aide à domicile soient proches de ceux d'Acoss), on aboutit à un effectif de 3 441 personnes, nombre incluant les 151 entrepreneurs individuels.

Conclusion : selon ces sources les effectifs des services à la personne dans le département du Haut-Rhin devraient se situer quelque part entre 2 800 et 3 400 personnes.

Or, la DARES (Ministère du travail), estime que les emplois des SAP représente entre 3,5 et 4,1% de l'emploi salarié du département. Soit un effectif minimal de 8 800 salariés dans le département et de 3 800 dans m2A.

C'est dire que les sources statistiques habituelles permettent de repérer moins de la moitié des emplois du secteurs des SAP.

Evolution et spatialisation des emplois

En s'en tenant aux seules activités d'aide à domicile répertoriées dans le fichier Acoss, il apparaît que les effectifs ont crû de 535 postes entre 2006 et 2019, ce qui est un minimum puisque certains établissements relèvent d'autres codes d'activité.

Apparemment, ces effectifs sont très inégalement répartis entre les différentes intercommunalités, mais le biais est que les salariés de quelques importantes structures peuvent être déclarés au lieu du siège (Mulhouse) alors qu'ils interviennent dans d'autres territoires. Cela semble être le cas d'APALIB par exemple.

Là encore les marges d'erreur sont très élevées...

LES ACTIVITES DES ORGANISMES DE SAP

Globalement, la structure des prestations est stable

La DARES (Ministère du travail) publie régulièrement des données sur l'activité des organismes de services à la personne, mais au niveau national seulement. Cela a toutefois le mérite d'indiquer les activités les plus courantes, même si rien ne garantit qu'il n'y a pas une spécificité locale.

Quelques activités représentent l'essentiel de l'activité :

- L'assistance aux personnes âgées (42,9% en 2022)
- L'entretien de la maison : 24,7%
- L'assistance aux personnes handicapées : 10% des heures d'intervention.

Soit 78% de l'activité dans 3 activités seulement. Avec les «autres activités», qui forment un vaste ensemble hétéroclite, le total monte à 88%.

Concernant l'évolution du volume horaire des différentes activités, les apparences sont là encore trompeuses. En effet, l'assistance aux personnes âgées semble en recul à partir de 2017. Ce qui serait pour le moins étonnant.

En fait, un changement de formulaire est intervenu et certaines activités d'assistance aux personnes âgées ont basculé dans la catégorie «autres activités», ce qui explique la croissance du nombre d'heures de prestations dans ces autres activités à la même date.

Ces variations écartées, reste une légère croissance des heures de prestation dans l'assistance aux personnes handicapées et des gardes et accompagnement d'enfants entre 2015 et 2019.

Une marchandisation du secteur

On constate une nette décroissance des prestations rémunérées à des associations (-18,6% d'heures rémunérées entre 2013 et 2021) et à des prestataires publics (-27%). Dans le même temps, les heures rémunérées à des entreprises augmentent de 68% et celles des micro-entrepreneurs croît de 110%.

Globalement, le nombre d'heures rémunérées à des prestataires a augmenté de 6% entre 2013 et 2021.

Répartition des heures d'intervention prestataires par famille d'activité (DARES)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Assistance aux personnes âgées *	50,4	49,1	42,0	42,2	41,7	42,9
Assistance aux personnes handicapées	7,6	8,3	8,5	9,6	9,1	10,0
Garde d'enfants et accompagnement	4,6	4,7	5,3	5,3	5,2	4,2
Entretien de la maison	26,0	26,3	26,3	25,7	26,3	24,7
Soutien scolaire ou cours à domicile	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6
Petit jardinage et bricolage	5,0	5,3	5,1	5,3	5,6	5,9
Préparation de repas/Commissions	1,7	1,4	1,6	1,6	1,5	1,4
Assistance informatique	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1
Assistance administrative	0,2	0,2	0,6	0,4	0,4	0,3
Autres activités **	3,7	4,1	9,8	9,2	9,5	9,8
dont accompagnement et transport des personnes âgées ou handicapées	NC	NC	ND	ND	6,2	6,5

** Les autres activités comprennent les activités suivantes : conduite de véhicule personnel pour personnes âgées et/ou handicapées ; garde d'animaux pour personnes dépendantes ; soins esthétiques pour personnes dépendantes ; collecte/livraison de linge repassé ; livraison de courses ; maintenance, vigilance et entretien du domicile ; aide famille fragilisée ; interprète en langues des signes ; aide aux personnes hors personnes âgées et personnes handicapées (accompagnement, assistance et conduite). A partir de 2017, elles comprennent également l'accompagnement et transport des personnes âgées ou handicapées.

Nombre d'heures rémunérées prestataires selon le type d'organisme de 2013 à 2021 (DARES)

En millions	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Associations	216,4	212,8	207,8	206,0	199,3	194,3	192,9	171,6	176,2
Organismes publics	39,9	39,6	37,0	36,0	35,2	34,1	33,7	30,2	29,0
Entreprises privées	105,3	115,0	122,8	133,6	146,9	156,7	166,7	157,1	177,0
Auto et Micro-entrepreneurs	3,0	3,3	3,6	4,0	4,3	4,8	5,3	5,1	6,4
Ensemble	364,6	370,7	371,2	379,6	385,7	389,9	398,7	364,0	388,7

En 2019, les associations rémunèrent 192,9 millions d'heures en mode prestataire dans les services à la personne.
Champ : France. Source : DGE, Nova ; traitement Dares.

Des revenus faibles

Selon la DARES, en 2019, «sur l'ensemble des salariés des SAP, qu'ils soient ou non multi-actifs, (...) le salaire médian pour les activités SAP est de 7190 euros sur l'année».

Sachant que le revenu horaire des personnes employées par des particuliers employeurs est supérieur à celui des employés par des organismes SAP, on peut en déduire un certain manque d'attractivité pour ces emplois.

LES METIERS DES SAP ET LEURS TENSIONS

Degré de tensions dans les métiers des services à la personne (DARES)

Année	Code FAP 225	Libellé FAP 225	Tension	Intensité d'embauches	Lien formation-emploi	Manque de main d'oeuvre disponible	Non-durabilité de l'emploi	Conditions de travail contraignantes	Inadéquation géographique
2022	T1Z60	Employés de maison, personnels de ménage	5	5	1	1	2	3	4
2022	T2A60	Aides à domicile et aides ménagères	5	3	1	4	2	4	4
2022	T2B60	Assistantes maternelles	2	1	1	3	4	2	4
2021	V3Z80	Autres professionnels para-médicaux	5	5	5	5	2	1	2

Pour le métier d'employé de maison, la tension est maximale : 5/5. Cette tension est essentiellement due à une forte intensité d'embauches (indicateur = 5/5) et à une inadéquation géographique entre le lieu de vie des demandeurs d'emploi et les offreurs de travail (indicateur = 4/5). Les autres sources de tension jouent relativement peu avec des indicateurs allant de 2 à 3/5.

Les travaux de la DARES relatifs au niveau de tensions des métiers (def page suivante), ne mentionnent, à l'échelle départementale que 4 métiers correspondant peu ou prou aux métiers des SAP.

Le seul métier à ne pas connaître de tensions sont les assistantes maternelles. Les trois autres sont au niveau maximal de tensions : 5/5. Mais les sources de ces tensions diffèrent.

- Pour les employés de maison, les tensions sont essentiellement liées à l'intensité des embauches et au fait que les offreurs et les demandeurs ne résident pas au même endroit.
- Ce qui vaut également pour les aides à domicile et aides ménagères. Mais dans ce métier, s'ajoute un manque de main d'œuvre disponible et le fait que les emplois proposés ne sont pas durables.
- Les « autres professions paramédicales » sont dans une situation différente. Les tensions sont essentiellement liées à une forte intensité d'embauche, au fait que des diplômes sont requis et qu'il y a un manque de main d'œuvre disponible pour ces métiers.

En complément des données DARES qui portent au mieux sur l'année 2022, il est possible de se référer aux données France Travail qui indiquent, par métier, les demandes et les offres d'emploi.

Il n'y a que dans l'assistance auprès d'enfants que les tensions sont modérées, avec une demande légèrement excédentaire à l'offre.

Dans les trois autres métiers, l'offre est fortement excédentaire, ce qui crée de fortes tensions.

Offre et demande d'emploi dans les métiers des SAP (France Travail, 2023)

Métiers	Demande	Offre	Tensions
Assistance auprès d'enfants	1280	960	modérées
Services domestiques	1210	2860	très fortes
Assistance auprès d'adultes	750	2360	très fortes
Accompagnement socio-médical	140	350	très fortes

Demande d'emploi : ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur les 12 derniers mois. Offre d'emploi : somme des offres d'emploi diffusées sur le site de Pôle emploi au cours des 12 derniers mois.

Lorsque la demande d'emploi excède largement l'offre d'emploi (case grisée) les entreprises ont moins de mal à recruter. Les demandeurs d'emploi sont par contre en concurrence entre eux. Dans les cas où l'offre d'emploi excède largement la demande (cases rosées) les employeurs peuvent avoir de fortes difficultés à recruter.

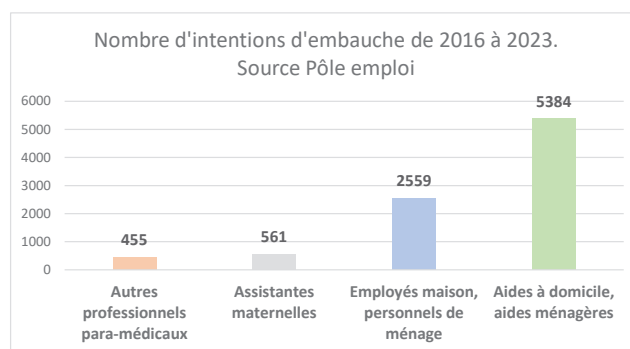
Rappelons que le décalage offre et demande d'emploi n'est qu'un élément de la mesure des tensions.

OFFRE ET DEMANDE D'EMPLOI DANS LES METIERS DES SAP

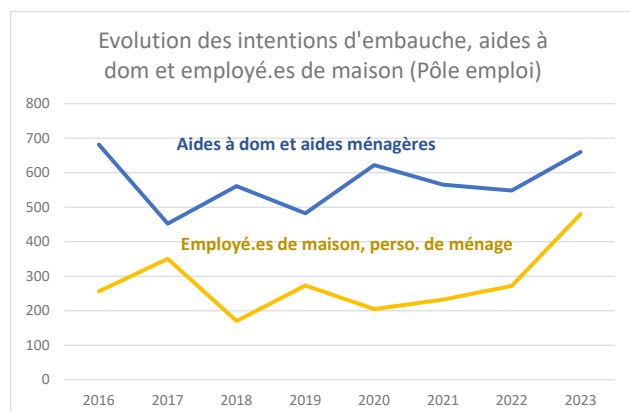
Pour les quatre métiers qui ressortent plus ou moins des SAP, on recense 8 958 intentions d'embauche, de 2016 à 2023. Parmi elles, il n'y a que 13% de projets saisonniers, avec un maximum à 19% à Mulhouse et un minimum de 2% à Saint-Louis.

Les employé.es de maison et les aides à domicile ressortent largement, avec respectivement 29 et 60% des offres d'emploi dans ces métiers. Ces intentions d'embauche fluctuent assez fortement d'une année sur l'autre, avec un «pic» en 2023 marqué : +20% en 2023 par rapport à 2022 pour les aides à domicile et +76% pour les employé.es de maison et personnels de ménage.

A noter également une répartition spatiale de ces intentions d'embauche très particulière : elles sont fortement sur-représentées dans le bassin de Mulhouse (36% de la



population mais 55% des intentions d'embauche) et fortement sous-représentées dans les autres bassins, hormis Colmar. Mais, là encore, la présence d'organismes importants à Mulhouse, intervenant sur tout le département, peut biaiser les données.



Les intentions d'embauche par bassin d'emploi de 2016 à 2023 (France Travail)

Métiers Bassins	Aides à dom	Employé.es de maison	As mat	autres pro	Total
Altkirch	10	61	6	6	83
Colmar	1430	777	196	170	2573
Guebwiller	198	150	19	44	411
Mulhouse	3401	1044	270	208	4923
Saint Louis	176	366	55	14	611
Thann Cernay	168	160	15	13	356
Total	5383	2558	561	455	8957

Les métiers en tension : définition

Depuis 2017, la méthodologie pour calculer un indicateur de tension sur le marché du travail a évolué. Les experts de la DARES ont élaboré une nouvelle méthodologie qui distingue un indicateur global de tension allant de 1 (faibles) à 5 (très fortes tensions), complété par 6 indicateurs qui permettent d'identifier les sources de tensions.

L'indicateur de tensions prend en compte trois ensembles de données :

- Flux d'offres en ligne et flux de demandeurs d'emploi de catégorie A inscrits à Pôle emploi (30%)
- Taux d'écoulement de la demande d'emploi (20%)
- Part des projets de recrutement jugés difficiles dans les enquêtes BMO (50%)

Indicateurs complémentaires :

- Indicateur d'intensité d'embauches: plus les entreprises recrutent, plus elles cherchent des candidats et plus il y a tension. L'indicateur est donc le rapport entre les offres d'emploi plus les projets de recrutement et l'emploi moyen
- Spécificité de la formation : quels emplois demandent une formation spécifique : part des sans diplôme pour un emploi donné
- Main d'œuvre disponible : rapport entre les demandeurs d'emploi de catégorie A et l'emploi moyen
- Indicateur de conditions de travail soit la part des salariés subissant des contraintes spécifiques
- Indicateur de durabilité (moins les emplois sont durables moins ils sont attractifs donc plus il y a de tensions) soit la part des CDI et CDD de plus de 6 mois sur le nombre d'offres d'emploi et la part des temps complets sur le nombre d'emploi
- inadéquation géographique : valeur absolue des écarts de distribution entre offre et demande d'emploi dans une zone d'emploi donnée.

Sources : DARES, Comment mesurer les tensions sur le marché du travail ? Note d'études n° 252, sept 2021. DARES/Pôle emploi, Note méthodologique sur les indicateurs de tension, 2020.

A RETENIR

Les emplois et les métiers des services à la personne restent **indéfinissables statistiquement**. Les nomenclatures courantes ne sont pas adaptées à la prise en compte de ces activités et métiers.

Il y aurait, à peu près, 150 organismes de SAP dans le département du Haut-Rhin, mais sans tenir compte des multiples entrepreneurs individuels qui rendent des services à domicile ou encore des particuliers employeurs.

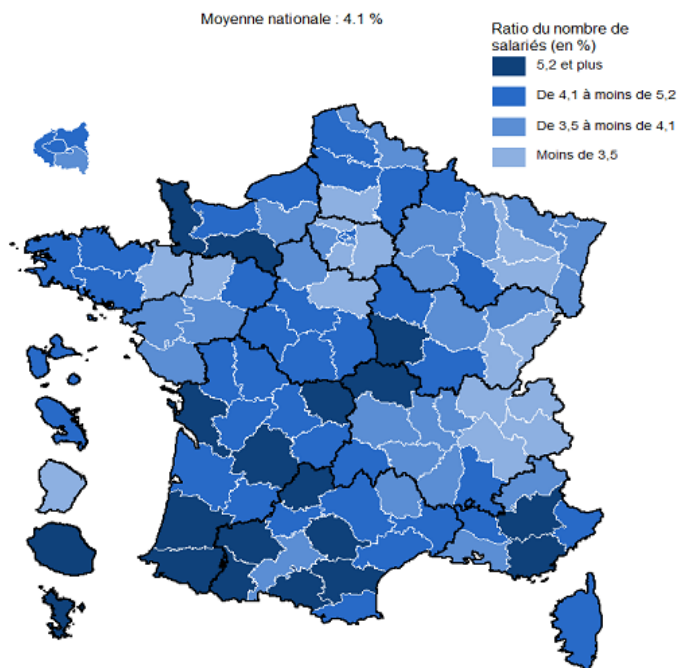
De la même manière, l'emploi estimé avec les sources traditionnelles tourne autour de 3 000 personnes alors que le Ministère du travail indique une fourchette assez large de 8 000 à 10 000 personnes dans le département.

En fait, quantité d'**activités ne peuvent être repérées** car incluses dans des ensembles d'activités hétéroclites. De plus, l'emploi direct est majoritaire : deux salariés sur trois sont employés par des particuliers employeurs. Les organismes de SAP qui peuvent être repérés ne représentent donc que la partie émergée du secteur

De même, **la spatialisation des emplois, comme des intentions d'embauche**, ne correspondent probablement pas à la réalité. Certains opérateurs importants déclarent sans doute l'ensemble de leurs effectifs dans le bassin de Mulhouse, alors même que les interventions ont lieu ailleurs dans le département. Ce qui explique par exemple que dans le bassin d'Altkirch il n'y a quasiment pas d'intentions d'embauche entre 2016 et 2023, alors que les intentions pour le bassin de Mulhouse sur-dimensionnées par rapport à la population de ce bassin.

Pour les métiers repérables (employé.e de maison, aides à domicile et éventuellement les autres professionnels paramédicaux) et au niveau départemental, **les tensions sont fortes** avec, selon les métiers, une forte intensité d'embauche, un manque de main d'œuvre disponible, des emplois peu durables ou encore des conditions de travail contraignantes. A noter également que l'offre et la demande dans ces métiers ne sont pas localisées aux mêmes endroits, ce qui accroît les tensions.

Part des services à la personne dans l'emploi salarié en 2019 (Dares)





PUBLICATIONS EN LIEN

AURM/MEF, « Parcours professionnels et compétences des salariés des services à la personne », 2010

MEF, « Portrait des services à la personne dans le sud Alsace, », 2013

DARES, « Les salariés des services à la personne en 2019 », janvier 2024.

Afut

agence de fabrique
urbaine et territoriale
SUD-ALSACE

CONTACT

Afut Sud-Alsace

33 avenue de Colmar
68200 MULHOUSE

www.afut-sudalsace.org

Direction de la publication

Viviane BEGOC, directrice de l'Agence

Rédaction

Didier Taverne

Didier.taverne@afut-sudalsace.org

Janvier 2024

Toute reproduction autorisée avec mention précise
de la source et référence exacte.